

Décret BACS - Décryptage et utilisations opérationnelles

Objectif

Être capable de maîtriser les enjeux réglementaires du BACS et de mettre en place le process adéquat

Prérequis et publics visés

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction.

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

Programme

A compter du 1er janvier 2025, les décrets BACS imposent pour les constructions neuves de mettre en place une installation d'une puissance de 700 KW pour une installation de chauffage ou de climatisation, combiné ou non avec une installation de ventilation. Pour les bâtiments existants la date de mise en conformité est 1er janvier 2025 pour les BACS de 290KW, respectivement 1er 2027 pour les BACS de 70KW.

Cette formation vous permettra de maîtriser les obligations et normes et de connaître les dispositifs d'accompagnements

Grâce à cette formation, vous maîtriserez les points de vigilance et obligations pour une maîtrise de l'énergie conforme à la réglementation.

Section 1 : Qu'est-ce que ce sont les BACS ?

- 1) Une brève histoire des BACS et ses origines
- 2) Définitions
- 3) Référentiels

Section 2 : Approche énergétique dans les bâtiments

- 1) Approche physique de transformation de l'énergie
- 2) Mise en œuvre par les BACS

Section 3 : Réglementations en France et Europe

- 1) De la RT2000, à la RT2005, RT2012, RE2020
- 2) Prise en compte des BACS dans la réglementation française
- 3) De la DPEB 2002, à la DBEB 2010, DPEB 2018 et DPEB 2023 ?
- 4) Prise en compte des BACS dans la réglementions européenne et française

Section 4 : Normalisation Française, européenne et mondiale et leurs utilisations

- 1) Normalisation France : P52W
- 2) Normalisation européenne CEN/TC247, CEN/TC371
- 3) Normalisation mondiale : ISO TC205, ISO TC163
- 4) Mandates EU M/343, M/480
- 5) Réseaux de communication standardisés ouvertes (BACnet, KNX, LON)
- 6) Modélisation de l'énergie dans les bâtiments dans la série NF EN ISO 52000
- 7) Reflet des normes dans les moteurs de calcul FR/EU

Section 5 : Dispositifs d'accompagnement institutionnel

- 1) Alignement des planètes : Décret BACS, décret tertiaire, Plan de relance
- 2) Dispositifs opérationnels d'efficacité énergétiques :
 - a. Certificats d'économie d'énergie (Fiches CEE)
 - b. Ma Prime Rénov' (MPR)
 - c. Fonds chaleur
 - d. Fonds de décarbonisation de l'industrie
 - e. Plan de sobriété énergétique

Section 6 : Dispositifs d'accompagnement privé (l'industrie BACS)

- 1) Contribution des associations professionnelles (Syndicat ACR , l'ALLIANCE BACS,...)
- 2) Contribution des associations de support des réseaux de communications standardisés ouverts

Section 7 : Bibliographie

- 1) Documents règlementaires
- 2) Documents normatifs
- 3) Documents publics (ex. Documents RAGE Gestion Technique des Bâtiments, Manuel de Régulation ACR...)
- 4) Documents ACR et eu.bac

Formations complémentaires :

Variable non renseignée

Moyens & supports pédagogiques

- ▶ La formation sera adaptée en fonction des connaissances des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de recueil.
- ▶ La convocation est envoyée avant la formation par mail.
- ▶ La pédagogie et la documentation pédagogique seront adaptées en fonction des connaissances et des attentes formulées par les stagiaires.

- ▶ La documentation pédagogique est envoyée avant la formation par mail. Il est demandé aux stagiaires de l'avoir avec eux lors de la formation.
- ▶ Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émargement.
- ▶ Si la formation est en distanciel, le formateur valide la présence du stagiaire sur la plateforme numérique.
- ▶ La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires.
- ▶ Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisés tels que des exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.
- ▶ Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à posteriori le cas échéant.

Modalités d'évaluation & suivi

- ▶ Une évaluation des compétences, sous forme de quiz sera soumis aux stagiaires, afin d'évaluer leur atteinte des objectifs de la formation
- ▶ Un questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation sera à compléter par les stagiaires en ligne.
- ▶ Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise dans les jours suivant la formation.
- ▶ Une attestation de fin de formation sera envoyée aux stagiaires dans les jours suivant la formation.

Modalités pédagogiques

La formation prévoit des alternances entre l'apport théorique et des cas concrets/exercices

Modalités & délais d'accès

Vous êtes intéressés par une formation ? Vous avez une demande d'Intra ?

Vous pouvez nous contacter (Téléphone : 01 83 64 04 59 / Mail : isabelle.bianchi@cadredeville.com) pour vérifier s'il reste de la place disponible et si vous avez bien les pré-requis nécessaires cette formation. Vous pouvez télécharger la convention de formation et nous l'envoyer complétée par mail. Vous pouvez vous inscrire - sous réserve de places disponibles - jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session de formation. Une réponse vous sera communiquée dans les 24h.

Accessibilités :

Les lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter Nathalie AUBURTIN – nathalie.auburtin@cadredeville.com – 01 86 95 72 10. Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Règlement intérieur & CGV, consultables sur le site cadredeville.com.

Contacts

Isabelle BIANCHI – Responsable Formations

Isabelle.bianchi@cadredeville.com

01 83 64 04 59 / 06 66 99 94 49

Ruth DIKINDA – Assistante Formations

formations@cadredeville.com

01 86 95 72 10 / 06 11 86 70 63

Nathalie AUBURTIN – Directrice du développement

Nathalie.auburtin@cadredeville.com

01 89 16 79 19 / 06 14 03 12 30

N.B. : [b]Compétences est la marque du service de formation Cadre de Ville.